

Une seigneurie : Le Goulard

ÉDITORIAL

C'est à un plongeon dans l'histoire que tu es convié, cher lecteur, en visitant la seigneurie de Goulard.

Ce journal d'automne (numéro spécial) peut servir de guide dans le Moyen-Age, vaste période de notre histoire, dans l'ancien régime auquel 1789 mis brusquement fin.

Qu'est-ce qu'une seigneurie? Qui y habitait ? Quels étaient les pouvoirs du seigneur ?

Comment notre petite histoire locale rejoint si bien la grande histoire de France et celle de l'espèce humaine ?

Le présent numéro se propose simplement de publier les actes de la journée du patrimoine 2002.

Si vous y avez participé, nul doute que vous y retrouverez le talent et l'aimable savoir de nos chercheurs et conférenciers éclairés: Maryvonne MARIN, Michèle MIRANDE et Antoine LONGUEPEE. Et peut-être aussi des souvenirs du temps où nous étions écoliers attentifs et avides de découvrir le monde...

Claude MIRANDE



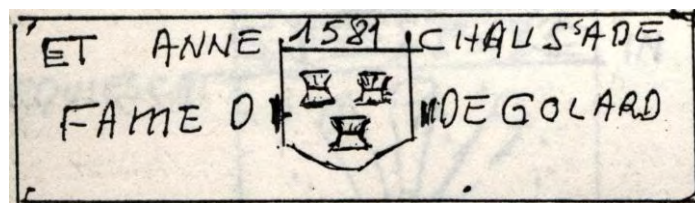


CHÂTEAU-DE-GOULARD
M. Anselme Duvergier, propriétaire

Le Château-de-Goulard est situé à 4 k. 1/2 de Sainte-Foy, près de la R^{te} D^{le} de Sainte-Foy à Saint-Macaire, dans une position des plus pittoresques, sur un plateau élevé d'où l'on domine un vaste horizon et la riche vallée de la Dordogne, entourée de fraîches prairies et de sources d'eaux vives et abondantes; ce château peut être compté au nombre des résidences les plus agréables de la contrée. Il commande un domaine de 85 hect., assis sur les communes de Saint-André et des Leves, dont une moitié est consacrée à la vigne, et l'autre aux terres labourées, pelouses, garennes et bois taillis.

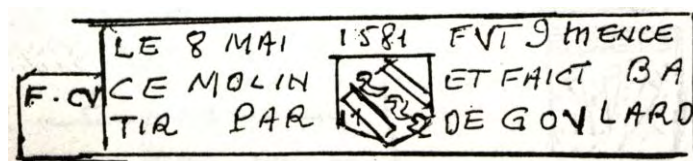
Le vignoble, qui s'augmente chaque année de nouvelles plantations, est encépagé et cultivé avec les plus grands soins; établi sur un sol silico-calcaire ou argilo-calcaire, sur fond pierreux, il produit des vins blancs classés au rang des meilleurs 1^{ers} crus du canton de Sainte-Foy. Ces vins très recherchés ont figuré avec succès dans plusieurs concours; tout récemment ils ont obtenu une médaille d'argent au concours régional de Bergerac. On entretient sur ce domaine un magnifique troupeau de vaches pour l'engraissement des veaux destinés à la boucherie, et on y récolte 150 à 180 hectol. de blé.

Extrait du FERRET 1873 Classification des vins en Gironde



Inscription au dessus de la porte nord du moulin et transcription faite par Joseph Charrière

Transcription faite par Joseph Charrière en 1979 de l'inscription au dessus de la porte sud du moulin →



Porche de la partie ancienne du château surmonté du blason des Goulards



INTRODUCTION

Pour bien imaginer ce que fut le domaine des Goulards, il faut bien sûr parler des classes sociales qui possédaient la terre, petite noblesse issue de la bourgeoisie protestante anoblie mais aussi de ceux qui vivaient sur le domaine et le valorisaient par leur travail, vigneron, laboureur, brassier, fermier, métayer et les petits manœuvriers employés à la tâche.

Il ne faudrait pas oublier dans ce monde rural si dense et si vivant, la classe des artisans ruraux avec ses tonneliers, ses tisserands, ses meuniers, ses forgerons. Tous logeaient dans de petites maisons vigneronnes dispersées autour de la noble résidence des maîtres.

La propriété paysanne était mineure et composée de très petites unités, la plupart d'entre elles n'atteignaient pas un hectare.

Il faudrait décrire les paysages et les modes de culture. Les vignobles sont moins étendus qu'aujourd'hui. On a souvent des cultures en joalles où les rangs de vigne alternent avec d'autres cultures (froment, avoine, seigle). Dans les endroits humides, ruisseaux et abreuvoirs, on fait rouir le chanvre et paître oies et canards dans les pacages.

Les bois sont exploités pour l'industrie et le chauffage.

Les moulins fournissent une farine de qualité.

Et comment ne pas parler de tous ces chemins qui font le lien entre les hameaux et dont le tracé s'est conservé jusqu'à nous.

Pour remonter aussi les chemins de l'histoire des lieux-dits de notre commune comme celui du Goulard, nous avons requis l'aide de ses habitants et fait appel à leur mémoire.

Nous avons consulté les archives de la ville de Ste Foy la Grande que Mademoiselle Guénon et Madame Provain ont bien voulu mettre à notre disposition, rôle de la taille, rôle de capitation, concernant le village d'Appelles, recherches concernant les Goulards et les Petit de la Siguenie. Nous les remercions pour leur aide précieuse. Notre travail ne pouvait aboutir de manière aussi agréable que cette journée de campagne sans la complicité bienveillante des familles qui nous accueillent dans leurs propriétés et nous ouvrent leurs maisons.

Nous avons à cœur de remercier sincèrement Madame et Monsieur Longuépée de leur accueil empreint de gentillesse et de dévouement à la réussite de notre projet.

Pour le modeste travail que nous avons fourni jusqu'à ce jour et pour la tâche immense qui reste à entreprendre, nous faisons appel à votre indulgence et à l'aide que vous pourriez nous apporter par vos témoignages ou documents en votre possession.

Soyez remerciés de votre présence et que ce jour soit source de joie, de plaisir partagé et de connaissance si modeste soit elle.

(Discours d'introduction écrit et lu par Michèle Mirande lors de la journée du patrimoine sur ST André et Appelles le 29 septembre 2002 au Goulard)

D'UN LIEUDIT NOMMÉ GOULARD

Laissons les ricaneurs, les coeurs secs et les âmes chagrines taxer d'esprit de clocher, voire de nombrilisme, le fait de s'intéresser au monde qui s'offre à notre porte. Être à saint André ou à Appelles, y attacher sa curiosité, n'empêche pas de savoir qu'il y a au-delà de ses frontières des contrées lointaines tout aussi fabuleuses, Thoumeyragues, Eynesse, Pineuilh, que sais-je? Et il n'est pas plus blâmable de s'intéresser à un lieudit de l'ancienne paroisse d'Appelles que de gloser sur le point de savoir si Clodion le Chevelu s'avisait de passer le Rhin. C'est donc en toute sérénité que notre jeune association a pu décider de porter ses regards et ses pas sur le Goulard. Si " Chemins et parchemins" est notre nom, c'est que notre intérêt porte tout autant sur la nature qui nous entoure que sur l'Histoire qui a façonné ce paysage. L'Histoire y a sa part, autant que le climat, la géologie, la flore et la faune et c'est de l'Histoire du Goulard que nous allons disserter.

Petit point sur la carte de la commune, simple lieudit de nos jours, le Goulard eut, non pas son heure de gloire, mais sa petite importance au temps jadis, dans la mesure où ce fut une seigneurie. Mais qu'est-ce qu'une seigneurie?

Le terme demeure toujours encombré d'un singulier fatras de visions romanesques, voire de relents sulfureux qui tiennent bien souvent du folklore, ou plutôt des contes de nourrice. Il est vrai qu'il n'est pas très facile d'en donner une définition bien claire. Les siècles où s'est élaborée la pyramide féodale répugnaient au concept, à la définition précise, fondée qu'ils étaient sur des liens strictement personnels, destinés à donner une structure à une société fortement désagrégée avec la disparition de l'Empire romain d'Occident. Si l'église a su conserver les cadres administratifs romains, la société laïque eut à se doter d'une organisation nouvelle, mélange curieux d'influences germaniques, voire tribales et de souvenirs du monde gallo-romain.

Pour expliquer la seigneurie, il faut bien voir qu'à partir du V^e ou VI^e siècle, les temps mérovingiens, plus aucun pouvoir central n'existe assez fort pour imposer une structure administrative unique, une organisation judiciaire centralisée. D'où un émiettement prodigieux, une atomisation, un éparpillement des pouvoirs, que les Rois de France, avec ténacité, mirent un millénaire à reconstituer entre leurs mains, Révolution et Empire parachevant le travail. Si l'on osait employer un terme moderne, parfaitement anachronique, la seigneurie constitue une circonscription administrative où police, justice et finance sont entre les mains du seigneur, tout en sachant qu'il y a des seigneuries de toutes les tailles, de toutes les importances, certaines allant jusqu'à battre monnaie à l'égal du Roi, le tout constituant une pyramide hiérarchisée à l'extrême, un Roi lointain et souvent sans grand pouvoir au sommet. Il est fort probable que, dû notre vanité en souffrir, le Goulard en tant que seigneurie constituait une unité de base comme il y en avait des milliers, sans grande importance, au ressort des plus réduits.

Si, à l'origine, le seigneur a sans doute été propriétaire de tout le territoire de sa seigneurie, du moins on peut le supposer, très vite, cette situation se modifie. Tant il est vrai qu'il n'est de richesse que d'hommes, que valent les terres les plus fertiles si elles ne sont pas travaillées? Très tôt, le seigneur va confier une partie de son bien à des familles pour les cultiver. Aux X^e-XI^e siècles est déjà installé un système économique et juridique où, sur une seigneurie, l'on distingue le "domaine éminent" et le "domaine utile". Le "domaine éminent" est constitué par les terres que le seigneur donne par une sorte de bail perpétuel à une famille qui l'exploitera moyennant versement d'une redevance annuelle définitive. Quant au "domaine utile", c'est la part de terres que le seigneur conserve, pour le faire exploiter à son usage propre, directement.

Ainsi donc, la seigneurie est un espace géographiquement délimité, où cohabitent deux types d'exploitations, les unes directement dans la main du seigneur, les autres confiées à perpétuité à des familles moyennant l'acquittement de redevances, "les droits seigneuriaux", contrepartie non seulement de la mise à disposition de terres, mais également contrepartie

des "services publics" assumés (théoriquement!) par le seigneur justice, police, voirie, ponts, moulins et pressoirs collectifs, etc.

Cette analyse est bien évidemment un schéma purement théorique, sur lequel, pour avoir un aperçu de la réalité, il faut greffer deux facteurs, les hommes et le temps. Il est de bonnes et de mauvaises gens et le système, en dix siècles, eut mille occasions de se corrompre. Quoi qu'il en soit, telle est la structure de la société de l'ancienne France, jusqu'à ce que la nuit du 4 août 1789 efface le système féodal. On comprend aisément qu'à la fin du XVIII^e siècle, On n'y verra plus que séquelles ridicules ou odieuses des temps "gothiques" que de toute façon la mainmise progressive, comme feutrée, de l'administration royale rendait totalement dépassées. Le lent passage de la royauté à la monarchie rendait, inéluctable la disparition de la seigneurie, coquille vide mais pesante, lourde de symboles de mauvais souvenirs.

Que fut la vie de la seigneurie du Goulard en tant que telle? Les archives restent à découvrir, si tant est qu'il y en eût, dans la mesure également où l'incurie des hommes, un feu de joie révolutionnaire ou la dent des souris n'en sont pas venus à bout. Néanmoins, hautement symboliques, deux bâtiments subsistent qui, même ruinés, parlent.

Tout d'abord, collé à l'ancien manoir, le pigeonnier. Privilège du seigneur ce bâtiment qu'on trouverait parfaitement innocent, fut autant haï que le droit de chasse, monopole du seigneur. Le pigeon, sotté engeance dépourvu de toute connaissance juridique, ignore la distinction primordiale qui existe entre domaine éminent et domaine utile. Il va même, au mépris du droit des gens trouver sa pitance au delà des frontières de la seigneurie, chose abominable et source d'innombrables procès. Semailles et moissons d'en pâtir. Impôt en nature perçu sur le pays, ce revenu est augmenté de l'engrais produit par le volatile.

Par ailleurs, dominant la contrée, souvenir monumental et ostentatoire de l'ancienne seigneurie, le moulin du Goulard. Édifié en 1581 par N. Goulard et Anne Chaussade sa femme, les armoiries des deux époux timbrent les linteaux des deux portes. Trop important pour les seuls besoins de la famille Goulard, ce ne pouvait être qu'un moulin collectif: chacun, dans la seigneurie, devait y apporter son grain, moyennant redevance. C'était le moulin "banal", celui du ban, c'est à dire la collectivité, la communauté (le for-ban est celui qui est exclu de la communauté, la ban-lieue, la lieue autour d'elle) D'autres équipements banaux ont pu exister, ils n'ont pas laissé de traces: four, pressoir, etc. Ils ont dû disparaître, comme ont disparu très tôt les fonctions judiciaires reconnues aux seigneurs de peu d'importance, le droit de justice étant le premier terrain choisi par l'administration royale pour commencer à vider les Seigneuries de leur contenu.

Cette approche juridico-historique exposée, passons au concret. Si un paysage peut se lire comme un livre, c'est que l'on doit, face à un site, s'interroger: pourquoi ici, quand, comment?

Il n'est pas douteux que l'endroit est d'occupation très ancienne. Dans la région sont réunis tous les facteurs attractifs: un fleuve, débouché sur l'Océan, un gué, à Pineuilh, qui fait communiquer depuis le néolithique Périgord et pays foyen. Bois, pierre, eau, silex, tout est là pour faciliter une installation. Et aujourd'hui, pas une parcelle de paysage qui ne parle du labeur de l'homme à aménager son environnement: vignes, jardins, bâtiments de toutes les époques, jusqu'aux essences de nos bois, où abondent les espèces acclimatées, ifs, pins maritimes, voire carrément exotiques, cèdres et Thuyas.

Pour les époques préhistoriques, un menhir est là pour prouver l'existence d'une population assez nombreuse, assez organisée, pour en apporter la pierre de loin et l'ériger. Sur le ruisseau des Sandeaux, une riche installation gallo romaine démontre l'attrait de la région. Quant à l'antiquité tardive, les découvertes récentes de Pineuilh parlent d'une vie rustique peut-être, mais non dénuée de luxe, où musique et jeux de société savants avaient leur place.

Pays riche, carrefour, terre convoitée, disputée, d'abord entre grands féodaux, puis entre souverains, l'anglais et le français, pays frontière aussi, entre le Périgord, l'Agenais, la Guyenne, les XIV^e et XV^e siècles le saignèrent à blanc. La peste fit le reste. Celle de 1348 coucha sous terre le quart de l'Europe. La France dut attendre la fin du XVII^e pour retrouver sa population du XIII^e. Et le pays est un désert quand à Castillon prit fin, en 1453, la guerre de Cent ans. Appelées de provinces relativement épargnées, des familles vinrent du Poitou, de Saintonge, de Bourgogne, de Bretagne. Dans un pays qui avait perdu jusqu'au nom de lieux, ceux qui vinrent s'installer leur donnèrent le leur: Maubert, Bertin, Arnaudeaux, ou Goulard.

Goulard est un nom du Poitou. Une famille notable de ce nom donna l'une des figures des guerres de religions au XVI^e siècle, Simon Goulard. Elle nomma ainsi une portion de la paroisse d'Appelles. Une preuve de cette filiation se trouve dans la similitude d'armoiries: d'or trois merlettes de sable posées en bande, celles qui figurent sur le moulin et sur le porche.

C'est sur le flanc nord-ouest d'un plateau calcaire que le premier Goulard installa son "manoir" (du latin maneo, je me tiens, je demeure). L'édifice est relativement modeste, dans la mesure où l'état de ruine avancé où il se trouve actuellement permet d'en apprécier l'importance. Il s'agissait d'une de ces "salles gasconnes", haut bâtiment quadrangulaire austère, parfois flanqué d'une tour, maison-forte purement utilitaire et défensive. Ici, elle s'élevait de trois niveaux côté cour, quatre sur le chemin d'accès. Très peu d'ouvertures extérieures, une vaste cheminée à chaque étage.

Ce n'est qu'au XVI^e siècle que fut plaquée côté cour une tour destinée à abriter un escalier en bois, qui a disparu. La porte à l'encadrement richement sculpté subsiste, avec son linteau en anse de panier. De la même époque doit dater le pigeonnier, collé au nord du manoir. En 1581, le moulin est bâti. La relative paix, civile et religieuse, de la seconde moitié du XVII^e siècle rend les campagnes plus sûres. La prospérité permet au Goulard de l'époque de lancer une nouvelle campagne de construction. Au nord-est, en retour d'équerre, furent posées les bases de l'actuel bâtiment principal. Pour fermer la cour intérieure, un porche, daté de 1660, et un long bâtiment au larges fenêtres soignées, transformé ultérieurement en chai. Les réaménagements du XIX^e siècle ont fait malheureusement disparaître les détails d'architecture qui permettraient de mieux dater les bâtiments. Demeurent de cette époque d'une manière indéniable la cuisine, actuelle salle à manger, dotée d'une cheminée monumentale et d'un évier à l'architecture soignée, une galerie d'entrée et un escalier aux larges pilastres de bois tourné.

Par mariage ou succession, la seigneurie du Goulard arriva au XVIII^e siècle dans la famille Petit de la Siguenie, dont la maison forte existe toujours, en contrebas d'Appelles, dominant la vallée de la Dordogne. Leurs nombreuses affaires les appelant à Bordeaux, les Petit de la Siguenie ne purent pas résider tout le temps au Goulard, ce qui explique que le XVIII^e siècle n'a pas laissé de traces dans les constructions. Propriété de rapport, le Goulard dut servir de maison des champs. On pourrait imaginer que de ce temps datent les grands cèdres que l'on admire encore. La mode étant à l'exotisme, le cèdre de monsieur de Jussieu du jardin des plantes à Paris avait lancé le ton. Document important, néanmoins, les archives conservent un inventaire de 1780. Il nous fait toucher à la vie quotidienne. Très succinct sur la description même des pièces de la maison, l'on y reconnaît la cuisine, la galerie, les pièces sous l'escalier. Le reste parle d'une vie très agréable pour les propriétaires quand ils y séjournent: outre une cuisine abondamment fournie, un immense salon abrite une prodigieuse quantité de fauteuils et une abondante bibliothèque, ce qui fournit de précieuses indications sur les goûts et les opinions de la famille. Contes de fées et romans, mais aussi dictionnaires, philosophes, récits de voyages, histoire, économie, tout nous rappelle qu'on est au siècle des Lumières, chez des gens ouverts aux idées nouvelles. Les Petit de la Siguenie appartiennent au monde éclairé des grands bourgeois et de la noblesse d'affaires qui fait la richesse économique et intellectuelle du Bordeaux de l'intendant Tourny et du Maréchal de Richelieu.

Vint le Révolution. La nuit du 4 août 1789 fait disparaître les dernières traces de la féodalité. De seigneurs du lieu, les Petit deviennent riches propriétaires terriens. Un vieil édifice "gothique" s'est effondré, passablement vermoulu, à vrai dire, les privant de quelques revenus, infimes sans doute, les droits féodaux ayant été amenuisés à l'extrême par l'érosion monétaire, mais aussi des marques d'honneur purement symboliques attachées à leur qualité. Gageons que la famille Petit, ci-devant du Goulard et de la Siguenie, soutenue par les consolations de la philosophie, a accepté d'un coeur léger, voire joyeux, cette nouvelle condition. N'était-ce pas là précisément ce à quoi ses lectures amenaient? Gageons néanmoins aussi que la prudence lui a fait désertier un temps le pavé des Chartrons, pour trouver une discrète retraite dans ce vieux Goulard, biscornu et démodé, mais à l'abri des regards du désagréable Tallien.

Échu par héritage en 1848 à une famille bordelaise, les Castelnau d'Essenault, celle-ci vend immédiatement aux Duvergier le Goulard, qui va rester dans cette famille jusqu'en 1900. C'est à elle qu'est due sans doute la remise "au goût du jour" des bâtiments innombrables et quelque peu hétéroclites que les siècles avaient accumulés.

Les parties les plus anciennes, regroupées autour de la cour intérieure y compris le manoir d'origine, sont essentiellement affectées à l'exploitation agricole et au logement du personnel. L'aile située au nord-est reçoit son aspect actuel. Deux gros pavillons d'ardoise, à la mode des châteaux du Médoc, coiffent désormais le corps de bâtiment. L'on a échappé au style mauresque ou troubadour, voire anglo-chinois qui déferla vers Pauillac ou Saint Emilion! Cette "modernisation" ne laisse rien subsister de l'éventuel décor intérieur. En tout état de cause, les deux fonctions de la propriété, la résidence des propriétaires et l'exploitation agricole, sont bien séparées, nous ne sommes plus chez des gentilshommes campagnards, mais chez des bourgeois propriétaires. L'importance des constructions s'explique par le nombre de personnes qui vivent désormais sur la propriété, la plus importante de la commune: à la fin du siècle, onze familles en vivent, celle des propriétaires et celles des "domestiques", c'est à dire les gens attachés à la maison (en latin domus).

Les Duvergier mènent de main de maître l'exploitation. Anselme Duvergier sera dans les premières décennies de la III^e République maire de Saint André. Sur les cent hectares au moins que compte la propriété, polyculture et élevage traditionnel subsistent, mais la vigne semble avoir la part belle, du moins jusqu'au phylloxera. En 1873, selon le Ferret, blanc et rouge s'équilibrent à peu près: 35 tonneaux de rouge, 30 de blanc. C'est la première production de la commune. Et le souci de moderniser alla jusqu'à l'installation d'un Petit "Decauville", système de wagonnets sur rails pour aller chercher vendange et bidons de lait sur la propriété.

Le XX^e siècle voit le Goulard passer des mains des Zuber, qui l'avaient acquis en 1900, aux Clergeau, en 1919, puis aux Longuépée en 1972. Les parties les plus anciennes des bâtiments ont disparu, ou ne subsistent plus qu'à l'état de ruine, notamment le manoir du premier Goulard. Quant aux terres, les reventes successives les ont vues accroître les exploitations voisines... De la vaste seigneurie micro-société économique, administrative, on est arrivé à la simple habitation individuelle. Une nouvelle vie, donc, mais qui laisse intact le plaisir de recevoir ceux qui s'intéressent à saint André et Appelles.

Antoine Longuépée

LES GOULARDS : TÉMOIGNAGES ET ÉCRITS MENTIONNANT LE NOM

En 1554 : Testament de Jacques Gentillot seigneur du Montet faisant héritière sa fille Jeanne Gentillot épouse de Adam Goulard écuyer.
En 1617 : Les Sieurs du Montet
Pierre de Goulard écuyer, seigneur de Chaternaud habitant du lieu du Montet à Appelles. Daniel et Adam de Goulard écuyer, ses frères.
Acte de 1660 : Jean de Goulard et Anne Causade (mariage) ont une fille Marie
En 1666 : 30 Avril mariage Etienne Goulard et Marthe Duval (procureur au siège royal Sainte Foy)
En 1691 : Elie de Goulard seigneur du Montet
En 1699 : 28 décembre abjuration à Ste Foy de Jacques Goulard seigneur du Montet.
En 1720 : Gabriel Lajeunie revend à Benjamin Petit le domaine du Montet et les moulins appartenant aux enfants mineurs de François Veyssière petit fils de Noble Hélié de Goulard.

Les Petit de Siguenie : Famille d'ancienne bourgeoisie protestante anoblie sous Louis XIV. (en 1645 baptême protestant de Hélié Petit à Appelles).
Au XVII^e siècle ils sont seigneurs des Goulards, de Bellefond, de la Barthe , La Tapie...

Pierre Hector Petit de Goulard:

Il est fils de Pierre Hector Petit et Marie Faure (aimée) consul et receveur à STE Foy en 1687. Il épouse Madeleine Molinier dont il aura 3 enfants. Au décès de son épouse en 1739 il fait faire un inventaire (*voir description plus loin*) de ce qu'il avait trouvé dans sa maison de Goulard. Il se livre au commerce avec les Pays-Bas.

Dans l'inventaire du château de Goulard en 1780, on cite 15 anciens livres de commerce de Pierre Hector Petit et dictionnaires flamant-français.

Lors du partage de biens avec son frère Benjamin en 1735 il reçoit:

1. Le domaine de Goulard (ou du Montet). Les moulins avaient été adjugés à Elie Lajeunie pour 17000 livres payées en billets de la banque royale.

2. Le domaine de la Tapie avait été un fief des cordeliers de Sainte Foy et avait appartenu à la veuve de Jacques Reclus.

En 1682 son gendre fait savoir et vendre les biens des Cordeliers qui lui sont adjugés en 1685. En 1720, Benjamin, le frère de Pierre Hector Petit achète les métairies et autres fonds et rentes à la Tapie pour 41 200 livres, fief noble pour lequel Pierre Hector Petit rend hommage au roi.

3. Métairies de Garrigue et Laurens (à Saint Antoine de Breuilh) adjugé à Pierre Hector Petit en 1719.

4. Métairies des Brians : en 1741 reçu de Monsieur de Bonneville seigneur de Pineuilh, la métairie des Brians(maison maternelle)

Pierre Hector Petit a un fils Benjamin Petit de Goulard

TITRES: Chevalier né en 1717 † en 1780 à Appelles (Goulard).

Seigneur des Goulards de la Tapie où il possède des rentes qui appartiennent autrefois aux cordeliers. Hommage rendu pour La Tapie en 1754.

Il épouse dans un premier mariage Françoise Goutier dont il a une fille unique Madeleine Petit.

De son deuxième mariage avec Jeanne Gobineau est née Louise Petit † 1785

Son frère Benjamin Petit est négociant à Bordeaux, aux Chartrons .

1720 : Il achète le domaine et moulin de Goulard à Gabriel Lajeunie pour 23500 £. Pierre Hector obtient les domaines précités.

Vente aux enchères de Goulard en 1718.

Contrat de revente à Benjamin Petit le 27/05/1720.

Le 08/06/1735 partage de biens entre les 2 frères qui, travaillant en société, avaient réalisé de gros bénéfices.

Part de Pierre Hector PETIT:

51 000 £ environ en or

26 000 £ environ en billets de banque

13 000 £ environ en créances.

Licitation entre les héritiers de Benjamin Petit pour le domaine de Goulard
Licitation entre Thibaud de Gobineau représentant son père, héritier de Louise Petit et Jacques de Lalande époux de Madeleine Petit → refus de la division du domaine de Goulard. Gestion commune pendant 2 ans avec projet de vente dans 2 ans. A défaut, le tirage échoit à Monsieur de Lalande qui paiera 45000 £ moitié de la valeur du domaine.
Inventaire du domaine → voir fiche

La maison parentale des Briands à Saint Avit Du Moiron, valeur 1000 £ petite et grande métairies à la Tapie.

Tuilerie et maison à Sainte Foy La Grande.

Fief noble, écus et rentes venant du Comte de Lisle.

INVENTAIRE DE GOULARD 1780

Au rez-de-chaussée

Salon : - table carrée – 16 fauteuils, 6 peints gris et bleu comme la plupart des meubles- 10 bois naturels garnis d'indienne bleu et blanche.

6 chaises – 2 bergères matelassées avec coussins – 2 « caquetoires »

Tapiserie représentant personnages

Rideaux d'indienne rouge (2 fenêtres ??)

Cheminée surmontée d'un trumeau (glace) et tableau au dessus- flanquée d'appliques de cristal.

Table à jeux.

Salle à manger : Cabinet façon Hollande peint noir et or avec personnages- contenant vêtements et linge

Vaisselle – 4 portes - 2 en haut - 2 en bas – renfermant vaisselle de faïence et d'étain

Petit meuble étroit peint en gris – vaisselle de faïence

2 fauteuils- 5 chaises- table- petite table à cabaret

Tapiserie – baromètre

Cabinet : papiers – livres

Dépense : provisions – vaisselle – ustensiles – linge de maison

Vestibule (Corridor) avec escalier menant au 1^{er} étage – 3 cabinets contenant vaisselle et objets divers.

Réduit sous escalier

Cuisine : 34 kg de vaisselle d'étain – ustensile de cuivre etc.

Chambre de domestique

Pièce près de la cuisine : Provisions – 32 pots de confiture – 4 saloirs avec 8 jambons et morceaux de porc – 12 quartiers de lard pesant 284 livres et 60 livres de graisse

Au 1^{er} étage

- 2 chambres
- chambre de Madame
- chambre des servantes

Dépendances :

Chais – écurie (2 chevaux)

Cave : barriques – 200 bouteilles de vin, vinaigre, etc. cornichon , liqueurs....

Boulangerie – volière - greniers

Étude d'une époque particulièrement florissante Configuration du domaine au XVIII^e siècle

La situation économique dans le Bordelais:

Ce sont des facteurs d'ordre économique et social qui assurent un avantage à la région bordelaise. En 1745, la chambre de commerce déclare: « les denrées de bouche qui sont celles dont se forment actuellement toutes les cargaisons pour l'Amérique, se tirent principalement de cette province. »

L'Aquitaine et Bordeaux sont en effet au centre des productions de première nécessité qui alimentent les colonies et les approvisionnement de tout ce qui leur manque.

L'arrière-pays agricole:

Les îles Martinique, Guadeloupe... se sont spécialisées dans la production de cultures industrielles (canne, indigo, cacao, café...).

Les cultures vivrières sont délaissées parce que moins rentables ou méprisées comme aliments serviles (la cassave, farine de manioc).

Les colons souhaitent conserver un régime alimentaire de type européen.

On fait venir d'Europe, non seulement les produits manufacturés qu'utilisent les usines, mais une grande partie de la nourriture, en particulier farine, eau de vie, vins et salaisons.

On produit donc en Aquitaine du vin, des eaux de vie du froment.

Les cours d'eau fournissent l'énergie nécessaire pour actionner de nombreux moulins qui produisent des farines de qualité, notamment la fleur de farine blutée à 50%, ou des « minots », à partir de blés durs cultivés sur les terres qui donnaient des farines sèches, supportant bien les longs voyages et les séjours en climat chaud et humide.

Ces productions faisaient suite à la reconversion profonde de l'économie agricole en Aquitaine à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, imposée par le déclin des exportations avec la Hollande pendant les guerres de Louis XIV et le rude hiver 1709-1710.

Nous sommes dans un système cultural blé-maïs qui fournit la nourriture au peuple, et laisse de gros excédents de froment pour l'exportation. « C'est avec les colonies d'Amérique que le gros commerce peut se faire, la province de Guyenne n'a point d'autre débouché pour le superflu de ses denrées » (1730).

« Les propriétaires de vignobles étaient obligés de se faire armateurs pour trouver des débouchés » (1739).

Il semble qu'il y ait eu en effet une surproduction de vin, baisse de leur prix, d'où l'attrait du commerce colonial.

Une propriété en Bordelais:

La vigne occupe à peu près la moitié des domaines, elle est l'élément fondamental de l'exploitation.

Il y a bien sûr de grands propriétaires mais aussi tout un peuple de petits propriétaires, modestes viticulteurs, des vigneron et tâcherons, petits possédants servant souvent de main-d'œuvre pour les grands domaines.

A ne pas oublier, la classe des artisans ruraux dont les tonneliers qui composent la moitié des artisans ruraux.

Tous logeaient dans les innombrables maisons vigneronnes dispersées autour des nobles résidences aristocratiques.

Un paysage donc profondément humanisé, où il ne faut pas perdre de vue cependant que le nombre des gens taillables ne signifie pas forcément grand possédant.

Petits exploitants: environ 8% des terres cultivées, le reste appartenant aux grands propriétaires nobles ou religieux.

La propriété paysanne reste mineure avec des exploitations pour la plupart inférieure à 1 hectare.

La catégorie la moins nombreuse mais la mieux pourvue est celle des laboureurs. Ils se rangeaient dans le groupe des brassiers ou vigneron que la misère obligeait à travailler à la journée chez les grands propriétaires.

Nombre de feux à Appelles en 1786 : 86

Tous les fonds ruraux contenus sur la susdite paroisses sont travaillés.

«Il n'y a pas dans la susdite paroisse de fonds incultes vacants abandonnés qui fassent de non valeur».

Superficie : 916 journaux, deux tiers, deux escats sept douzièmes. (Voir index mesures)

Pour 133 personnes recensées au village d'Appelles, 45 sont des manouvriers, 7 métayers, 18 vigneron, 12 fermiers, 1 blanchisseur, 1 forgeron, 4 tonneliers, 2 meuniers, 4 bordiers, 3 maçons, 1 couvreur, 1 tuilier.

INVENTAIRE DE GOULARD – 1780
BIBLIOTHEQUE

- Grand dictionnaire français et flamand de Richelet, Pomey, Tachard et Danet – relié parchemin 1 volume
- Traité général du commerce – relié parchemin – imprimé à Amsterdam chez Paul Marret
- Dictionnaire nouveau ou Trésor des 2 langues française et latine- imprimé Limoges chez Pierre Basbon (les Gauces)
- Révolution de l'empire de Russie par M. Lascombe
- La retraite des 10 000 de Xénophon
- Les choses mémorables de Socrate – ouvrage de Xénophon – par Charpentier
- 2 volumes- histoires de Laïs, courtisane grecque.
- Parallèles de la conduite du roi avec celle du roi d'Angleterre
- Histoire des rois de Pologne par Massuet
- Mémoire de M. de Laporte- 1^{er} valet de chambre de Louis XIV ?
- Abrégé chronologique de l'Histoire de France par Mezeray
- L'arithmétique en sa perfection par Legendre
- L'arithmétique ou l'art de compter - par Delaporte - hollandais
- Le guide des pêcheurs par G.R.P. Grenado – dominicain
- Exposition de la doctrine chrétienne- par Gh Bargeant
- Dictionnaire abrégé de la fable - par Champré Introduction à la vie dévote- de St François de Salles
- 2 volumes – Magasin des enfants par Mrs Léfrune de Beaumont
- Les caractères de Théophraste – par la Bruyère
- Le journal des Saints – par Grosez – jésuite
- Œuvres de M. de St Evremond
- Lettres de Milady Juliette Cateby
- L'ami des Muses
- Siècle de Louis XIV – par Voltaire
- 2 volumes in 12 : Le Monde par Adam FitzAdam
- Discours sur le barreau d'Athènes et sur celui de Rome- 2 volumes par l'abbé Lemoine d'Orgeval
- Les lettres persanes
- Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence
- 1 tome du nouveau théâtre italien
- La Henriade – par Voltaire
- 4 volumes des Voyages modernes – traduits de l'anglais
- Mémoires du Comte de Forbin – chef d'escadre français – 2 volumes
- Histoire de l'exil de Cicéron par Morabin
- Histoire de Mr le Comte de Saxe – 2 volumes-
- Considérations sur les mœurs de ce siècle – par Duclos-
- 3 volumes des Mémoires de M. de ... pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de Rysurde jusqu'à la paix d'Utrecht
- Histoire de Malte – par l'abbé de Verlot – 5 volumes
- Mémoires de Dugay – Tronin
- Voyage autour du monde – par Georges Anton – 4 volumes
- Le philosophe anglais ou l'histoire de M. Clevelan – 3 volumes
- Siècle de Louis XIV – par Francheville
- De l'esprit – 3 volumes
- Les de Massillon, ses pensées et paraphrases – 11 volumes
- De l'homme, de ses facultés intellectuelles – Helvétins – 2 volumes
- Lettres de Gargamelle – 2 volumes
- Les causes célèbres – par Guyot de Petaval – 22 volumes
- De l'esprit des lois

MESURES DE LONGUEUR ET SURFACES SOUS L'ANCIEN REGIME

- **Le pied du roi** vaut 32cm67.
Il se divise en 12 pouces de 2,7cm
Qui se subdivisent en 12 lignes (la ligne vaut 0,225 cm) et ligne en 6 points (le point vaut 0,0376cm).
- **L'aune d'agen** est une mesure pour les tissus et les étoffes. Elle vaut 1m19.
- **La latte** est une mesure agraire qui vaut 6 pieds ½ soit 2m12.
- **La canne** vaut de 1m71 à 2m08.
- **La toise royale:** vaut 6 pieds soit 1m96.
- **La perche:** 20 pieds soit 6m53.
- **La brasse:** vaut 1m621
- **La séterée ou cesterée ou sexterée** vaut 12 poignerées soit 1 hectare 71 ares 94 m². C'est une mesure de surface qui vaut 4 journaux c'est à dire ce qu'un homme peut labourer dans une journée.
- **La poignerée** vaut 78 escats soit 14 ares 32 m²
- **L'escat** .était un carré de 16 pieds de côté soit environ 5m27 de côté dont la superficie équivaldrait à 27m² 277
- **L' hectare** vaut 7 poignerées.

Les mesures à grains:

- **Le quarton de blé** vaut 24 litres que l'on subdivise en 8 picotins de 3 litres. Le sac vaut environ 107 livres. Il contenait 2 poignères et 5 sacs formaient une pipe.
- **Une pipe** vaut 6 **boisseaux** soit 97 litres.

Les monnaies sont:

- **La livre** qui vaut 20 sous ou sols.
- **Le sou** vaut 12 deniers.
- **L'écu** vaut 3 livres.
- **Le louis** vaut 8 écus.

On distingue: Les **monnaies d'or** qui sont le louis, le double louis et le demi-louis

Les **monnaies d'argent** qui sont l'écu, le double écu et les pièces de 30 sous, 24 sous, 15 sous etc...

Les **monnaies de cuivre** qui sont les pièce de 2 sous, 1 sou et de 1 liard (ou quart de sou).

(sources des document présentés: - Léon Jeffrey Hoare "la révolution de 1789 dans le canton de Castillonés" – Philippe Bader "un cahier de calcul du XVIII^e siècle dans les cahiers de la région de droit" – notes de Joseph Charriere)

CONCLUSION

En vous souhaitant une agréable lecture, nous terminons ce numéro spécial riche du travail de Monsieur Longuépée.

Nous sommes conscients du contenu un peu anarchique des notes regroupées à la suite de son travail. Il est toujours difficile de donner un contenu cohérent à des notes glanées au gré des textes et archives et de faire un choix susceptible d'intérêt. Le nôtre se fixa sur le XVIII^e et deux des descendants des goulards ayant vécu à cette époque: Pierre Hector et Benjamin Petit, pour lesquels nous pûmes retracer un peu de leur histoire enrichie de deux inventaires fort intéressants.

Pour l'équipe, Michèle Mirande.